

LES MOUVEMENTS EXPRESSIFS DE L'HOMME

L'ATTITUDE

L'attitude est une tendance coordonnée que prennent toutes les parties de la figure pour annoncer, pour préparer, pour exécuter un acte : Tel est le sens concret, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, tout en rappelant que le mot attitude s'emploie au figuré pour qualifier le rôle d'un homme et la manière dont il se conduit dans une situation donnée.

En physiognomie l'attitude est donc un ensemble de mouvements. Ces mouvements sont libres tant qu'il ne s'agit que d'annoncer un acte, mais ils sont forcés lorsqu'ils doivent le préparer ou l'exécuter. Dans le premier cas, l'attitude se confond presque avec le geste, et elle se réduit à n'être qu'une pose si la figure n'exécute pas de mouvement : Dans le second cas et dès que commencent les mouvements qui préparent ou vont exécuter l'action, dès qu'elle se développe et s'anime, l'attitude devient de plus en plus précise, puisqu'elle va serrant de plus en plus près l'acte qu'elle prépare, ce qui revient à dire qu'elle l'exprime de plus en plus clairement.

Aussi, on peut dire que, de toutes les actions expressives, l'attitude est celle qui se lie le plus étroitement à l'idée exprimée, parce qu'elle en est l'actualisation. C'est pourquoi les sentiments profonds ou élevés, les émotions violentes ou tragiques, ont leur attitude en quelque sorte classique, dont la reproduction fidèle est un des principaux moyens de l'art. Ici toutes les parties de la figure sont en jeu, et toutes tendent à la même expression, qui devient à la fois d'autant plus puissante et d'autant plus claire. C'est pour cela que les comédiens et les orateurs y ont si souvent recours : ils savent que des notions courantes sont dans tous les esprits, prêtes à reconnaître au premier coup d'œil l'idée qui répond à telle attitude. Mais il faut bien y prendre garde : précisément parce que c'est là un moyen d'une grande puissance, on peut facilement se laisser en abuser, et pour vouloir se hausser mal à propos jusqu'au sublime, il arrive à plus d'un de tomber dans le ridicule, et dans un ridicule formidable comme le moyen d'expression dont on abuse.

Mais dans la nature, quand c'est la vérité même qui la dispose et qui la mesure, l'attitude rend d'une manière saisissante et pittoresque les sentiments les plus divers. C'est au suprême degré le verbe physionomique : elle affirme, elle dément, elle provoque, elle menace, elle supplie ; la fierté, le courage, la modestie, l'humi-

lité, la franchise, l'hypocrisie, la crainte, la confiance, l'insolence, ont leur attitude naturelle aussi universellement comprise que le nom dont on les appelle.

Chacun les a assez présentes à la mémoire pour reconnaître que là se retrouvent les principes constants qui président à tous les mouvements expressifs. La raideur la violence, la vivacité, dans les sentiments antipathiques ; l'élevation, l'ampleur, dans les sentiments nobles ; la concentration, l'étroitesse, dans les sentiments humbles ou vils, sont autant de signes qui traduisent en traits symboliques les mouvements analogues dont l'âme est agitée.

Dans ses travaux, dans les actes principaux de sa vie, l'homme prend des attitudes en quelque sorte sacramentales, tant elles sont appropriées ou même nécessaires à ces actes. Elles sont toujours intéressantes, d'abord parce qu'elles sont vraies, et puis parce qu'elles sont justes, étant déterminées par l'acte qui les amène. Il y en a de pénibles, comme celles du tailleur, du cordonnier, du casseur de pierres ; de puissantes, comme celles du charpentier ou du forgeron ; de fières, comme celle du soldat, du cavalier. Toujours produisent un effet favorable, à raison de ce principe qu'un objet est d'autant plus agréable à voir qu'il se montre mieux qu'il est, et tel qu'il doit être. Parmi les nombreuses attitudes que le travail donne à la figure, celle du semeur, mar-

chant à pas égaux sur la terre nouvellement labourée et jetant à travers l'espace, d'un mouvement noble et large, le grain de la moisson à venir, est une des plus belles et des plus majestueuses.

Il y a naturellement un rapport entre l'attitude et l'âge. D'abord tant que le corps est en voie de croissance, les proportions des parties changent continuellement, puisque dans l'enfant la tête occupe la cinquième partie de la hauteur, de la figure, tandis que cette proportion n'est que d'un sixième chez la femme, et d'un huitième chez l'homme. Il s'ensuit déjà que l'équilibre des mouvements ne peut être le même, puisque le poids et la grandeur des parties ne sont pas les mêmes.

Mais une autre cause de différence non moins active réside dans cette métamorphose de tous les instants qui se fait dans les sentiments et dans les idées de l'enfant à mesure qu'il grandit, et qui lui inspire des attitudes toujours nouvelles.

C'est une des choses les plus intéressantes à suivre que ce développement parallele de l'attitude et de l'intelligence chez les enfants.

Dès les premiers mois, leur vie est comme un demi-sommeil, et leur unique attitude est d'être couchés dans leur berceau ou dans les bras de leur mère ; cependant ils sont déjà bien tendres et bien énouvés à voir.

Quand ils commencent à se tenir sur

leurs reins, à se rouler à quatre pattes, leur grâce ressemble à celle des jeunes chats. Leur premier pas, cet événement si considérable pour eux, si solennel pour ceux qui y assistent, nous les montrera sans aucun doute ; ils ressemblent à ces matelots qui, débarquant d'un long voyage de mer, ne peuvent retrouver leur équilibre oublie et chancelent comme des hommes ivres. Eux aussi, les pauvres petits, ils sont frais débarqués sur la terre.

Mais les années se succèdent, ils grandissent, ils deviennent plus forts : le désir, la volonté, l'ardeur de tout connaître et de tout avoir leur donnent une activité que rien ne peut ni lasser ni satisfaire. Toutes leurs actions sont changées, ils sont toujours à la poursuite de quelque objet nouveau, toujours impatients de faire autre chose, d'aller autre part. De là un ensemble nouveau où l'activité vient se mêler à la grâce et tend de plus en plus à dominer, jusqu'à ce que vienne l'adolescence.

Alors, peu à peu, l'enfant se calme ; on le voit parfois pensif, silencieux ; ses mouvements deviennent moins vifs, moins précis ; il ne se tient plus de la même façon, il penche la tête ; il recherche la solitude, l'espace ; quand soufflent les grands vents d'automne, il se jette dans les bois, entraînant à grand bruit ses pieds à travers les feuilles sèches qui jonchent le sol. Il devient timide, gauche, maladroit : tout

lui semble nouveau autour de lui, et comme si les instruments de sa vie étaient changés, il n'ose plus s'en servir. C'est l'âge ingrat.

Arrive la puberté, puis tout aussitôt la jeunesse. C'est là que, sous le rapport de l'élegance et de la vivacité, les attitudes sont les plus agréables et charmantes à voir, surtout chez la femme.

Mais c'est vers trente ou trente-cinq ans qu'elles atteignent leurs plus beaux développements, parce qu'alors les formes sont dans leur plénitude, les forces dans leur plus haut degré, et les idées dans toute leur vigueur.

L'âge mur donne à l'attitude plus de gravité chez les uns ; chez les autres, lorsque surtout les maladies ou l'obésité viennent accabler le corps, l'homme s'épaissit, s'alourdit, se courbe, s'abandonne, il a perdu pour jamais la faculté de se redresser au-dessus d'une certaine hauteur, ou d'envoyer son attitude au-delà d'un certain point de dignité.

Enfin vient la vieillesse qui appesantit encore sur nos têtes le poids de la vie et la menace de la destruction. Quelques vieillards peuvent garder jusqu'à la fin la majesté de l'âge, et couronnent de leurs cheveux blancs, marcher la tête haute jusqu'au bord de la tombe ; mais la plupart n'arrivent qu'au stade, cassés en deux, la tête penchée sur la poitrine, se soutenant à peine, et ne présentant d'un homme que le souvenir.

EUGÈNE MOUTON.

On reçoit dans les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et inscriptions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de M^e Aimé VAHÉ, notaire à Roubaix, rue Neuve, 43.

VILLE DE ROUBAIX
rue de la Chausse, 11, 13,
15, 17 et 19
CINQ

MAISONS à étage

donc le n° 11 à usage d'estaminet sous l'enseigne Au Marin pécheur, les quatre autres à usage d'employés.

A VENDRE

par adjudication publique et volontaire

Et l'offre et par le ministre de M^e VAHÉ, le vendredi 25 janvier, à 3 heures de relevée.

Ces maisons sont construites sur un terrain de la contenance de 484 mètres carrés 78 décimètres carrés, et sont occupées par divers au loyer annuel total de 2,104 fr. 50 centimes.

Qui peut donner la vente en cas d'effrènes suffisantes.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e VAHÉ, notaire, 16270.

Etude de M^e HOUZÉ, avoué à Lille.

Le mercredi 25 janvier 1888, à midi, au Palais-de-Justice, adjudication de :

ROUBAIX
rue Féliart prolongée, rue Lacroix et rue Gay-Lussac
HUIT BELLES

MAISONS

1^{re} Rue Pellar prolongée, une maison, n° 185, à usage de pharmacien, occupée par M. Gosselin, au loyer annuel de 1,500 fr. et les impôts.

Mise-à-prix 5,000 fr.

2^{re} Une maison, n° 187, rue Pellar, prolongée, avec terrain et ateliers donnant sur la rue Lacroix, occupée par les propriétaires.

Mise-à-prix 5,000 fr.

3^{re} Rue Lacroix, n° 75, un estaminet occupé par le vendeur Watteau, sous-locataire d'un brassoir, à raison de 34 fr. par mois.

Mise-à-prix 1,500 fr.

4^{re} Rue Lacroix, n° 77, une maison occupée par M. Teisseire, serrurier-poêlier, au loyer annuel de 800 fr. et impôts.

Mise-à-prix 3,000 fr.

5^{re} Rue Gay-Lussac, n° 6, 8, 10 et 12, une propriété comprenant 4 maisons, occupées par diverses loyers mensuels réunis de 121 fr.

Mise-à-prix 4,000 fr.

Les deux maisons, rue Pellar, sont à vendre, avec voûtes et poutres exposées en voûtes séparément, puis en totalité et l'adjudication sera prononcée d'après le mode le plus avantageux aux vendeurs. Il en sera de même pour les deux maisons rue Lacroix et pour les quatre malisons rue Gay-Lussac.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e HOUZÉ, avoué à Lille, square Jussieu, n° 11.

16271

A vendre ou à louer

pour le 1^{er} avril 1888

GRANDE PROPRIÉTÉ

Comportant : Maison d'habitation et vastes magasins, beau jardin, situés à Roubaix, rue du Grand-Chenil, n° 22.

S'adresser à M^e VAHÉ, notaire à Roubaix.

16238

OUR INSERTIONS OU RENSEIGNEMENTS :

S'adresser aux bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX

(Bureau des ANNONCES INDUSTRIELLES).

ON DEMANDE A VENDRE

Peignage et Filature

bobinois de 60 têtes, système Lemesre, 507; 5 moulins à ourdir de 6 m. 50 de circonference, 509; Presse à paquetes 509 et métier à gazer 510. Plusieurs gilloirs

et 14

plusieurs peignages, 515

et 516

peignage et filature de rechange, 517

et 518

et 519

et 520

et 521

et 522

et 523

et 524

et 525

et 526

et 527

et 528

et 529

et 530

et 531

et 532

et 533

et 534

et 535

et 536

et 537

et 538

et 539

et 540

et 541

et 542

et 543

et 544

et 545

et 546

et 547

et 548

et 549

et 550

et 551

et 552

et 553

et 554

et 555

et 556

et 557

et 558

et 559

et 560

et 561

et 562

et 563

et 564

et 565

et 566

et 567